

1680 April 1., Zug

A

SCHREIBEN VON [AMMANN BEAT JAKOB I.] ZURLAUBEN AN DIE "MADAME ROYALLE MARIE JEANNE BATTISTA DUCHESSE DE SAVOYE, PRINCESSE DE PIEDMONT, REYNE DE CYPRE, TUTRICE [IHRES SOHNES, DES HERZOGS VIKTOR AMADEUS II.], ET REGENTE EN SAVOYE", TURIN

"La lettre qu'il a pleu à V.A.R.^{le} de m'en honorer si benignement par l'ar-rivé de Mr. [Benôit II Cize] le Marquis de G r e i s y Ambassadeur en ce pays, avec une tres genereuse expression de Vostre bienveillance Royale, et du gré que V.A.R.^{le} concoit de mes petits services, que i'ay rendu iusque icy, pour l'interest de la Couronne de Savoye, me fournit en cette occasion, la liberté de remercier premierement V.A.R.^{le} ... des susdites marques de sa Royale affection, qu'elle a eû la bonté de m'en donner et plus en cette bonne Confiance implorer en suite sa grande Clemence, en faveur d'un [konkret B e a t J a k o b II. Zurlauben gemeint] de mes autres fils, à l'esgard de la lieutenance de ses gardes Suysses, en la place de mon aîné [gemeint B e a t K a s p a r Zurlauben], le quel à cause de la function d'une charge, qu'il excerce en ce pays [- Beat Kaspar Zurlauben war Landschreiber der Freien Aemter -], la quelle luy est bien plus importante, doibt selon l'accord fait avec moy, quitter celle à Turin, au plus tard à la Saint Jean prochain, avec les esmoluments comme il les a possédez par la grace de leurs A.R.^{les}, à un autre de mes fils, qui est aussy excercé au Mestier de la guerre; pourveu que puissions obtenir l'aggreement de V.A.R.^{le}, dont ie l'ay voulu ... prier, ainsy que V.A.R.^{le} recevra s'il luy plaist, plus amble information dans une lettre du Senat [Stadt- und Amtsrat] du Nostre Canton, au quell ie me remets".

Mit dem Ausdrucke der Hoffnung, die Regentin werde sich wie immer grosszügig zeigen, und der Versicherung, auch weiterhin auf seine Dienste zählen zu können, schliesst das Schreiben.

Kopie, in franz. Sprache - AH 41, 264